1 / STATUTS AAPPMA (Patrick)

vote à main levée (carte)

2 / RAPPORT MORAL

BAUX DE PÊCHE

- La rétrocession des baux de pêche sur le bassin versant du Haut-Guiers vif au profit de l'AAPPMA Guiers-Thiers a été adoptée en conseil d'administration. C'était le dernier engagement du mandat qui s'achève n'ayant pas été honoré.

GARDERIE

- Sorties à l'occasion des différentes ouvertures et plusieurs sorties de sensibilisation sur le lac : toujours un problème de remplissage du carnet de capture au fur et à mesure de la pêche. Pensez à le faire car les con trôles pourraient renforcés à cet égard.
- Achat de Vélos électriques aux gardes pour controles verts et faciles en proximité

EMPOISSONEMENT

- Des empoissonnements ont été réalisés pour maintenir les populations des plans d'eau de carouge et du villaret, les parcours pauvres en truites farios ont été alimentés en arc-en-ciel comme à l'accoutumé jusqu'à l'été.

ALEVINAGE LAC

- les pêches sont en cours ou à venir pour les lavarets et les ombles,
- nous nous posons des questions sur l'intérêt de maintenir l'alevinage en truites lacustres, au vu des résultats peu probants après 30 ans d'efforts, en regard des coûts de la démarche... il faudra se poser la question.

POLLUTIONS

- Bou de loge (les marches/le glandon) : un agriculteur (vigneron) multirécidiviste a été responsable de 3 pollutions en 1 mois. Plainte a été déposée, nous demandons la mise aux normes de l'installation.
- Bondeloge : plainte a été déposée contre véolia.
- Albanne (au-dessus des chevaliers tireurs) : bac de rétention dans une société de BTP, mortalité, timbre amende à 135 euros.
- Curtine: Cet été, pollution aux hydrocarbures suite à un accident de la route, et ce week-end pollution au lisier avec une forte mortalité, plainte va être déposé dans les jours qui viennent et le constat a été fait.

PÊCHES ÉLECTRIQUES

- nombreuses pêches de sauvetage et d'inventaire avec la fédé :

réalisées sur la leysse (arrasement des seuils) l'hyères (confortement des digues et renaturation) sur le culbrûle suite au creusement d'un piège à matériaux sur le glandon pour suivi des travaux de renaturation

TRAVAUX

- renaturation d'un tronçon de la bialle : les travaux sont en cours d'achèvement pour un beau résultat, dernier gros chantier du mandat, en cours d'achèvement, necessitera de dégager quelques d'accès pour rendre la rivière au pêcheurs
- Confortement des digues et renaturation d'un tronçon de l'hyères : du ponton d'hyères à l'amont au seuil de vetrotex à l'aval, arasement de seuils, confortement des digues et renaturation d'un lit mineur, diversification
- Arrasement de 3 seuils à l'aval et à l'amont du garage Renault (saint-alban leysse) la leysse : reste deux à raser sur la leysse pour atteindre la continuité (et de s'attaquer au seuil et à la passe à poissons dysfonctionnelle du bout du monde... projet à porter)
- Culbrûle (la motte servolex): suite à la plainte déposée il y a bientôt 4 ans, creusement d'un piège à matériaux pour des tests sur les 5 ans à venir, avant de faire un choix sur la solution technique pour gèrer le transit de matériaux au mieux des intérêts écologiques de la rivière
- Centrale de chavord : suivi des dysfonctionnements à répétition de cette centrale et de ses effets néfastes sur la passe à poissons, nous avons demandé des solutions pérennes et sommes en attente de retours
- panneautage des réserve et du no kill de la leysse : opération à mener avant l'ouverture de la première catégorie au mois de mars 2022, l'occasion de se rapprocher de l'aappma etd e ses équipes!
- Centrale photovoltaique fittante sur le plan d'eau du haricot : Dce plan d'eau réservé à l'école de pêche a été impacté par l'installation d'une centrale photovoltaique flottante expérimentale. Installée pour une durée de 5 ans, nous somme parvenus lors du suivi à limiter ses nuisances sur l'activité de pêche, même si c'est un problème auquel il faut s'attendre à être confronté ailleurs dans l'avenir
- parcours famille au plan d'eau de challes-les-eaux : aménagement d'un cheminement et de pontons PMR pour l'activité pêche avec la commune et le cisalb

MAISON DES PÊCHEURS

- réfection du toit : 27 000 euros : reprise de l'étanchéité et des descente d'eau
- amarres : pose de corps morts et de lourdes chaine spour l'amarage arrière des barques
- Signalisation interdiction de plongeon sur le ponton
- Réfection de la peinture de la façade abîmée par un accident de la route
- Réfection des barrieres abimées de la mise à l'eau

ATELIERS PÊCHE NATURE

Damien

VENTE DE CARTES

Patrick

RÉGLEMENTATION 2022

- Pas de changement au niveau des tarifs
- Parcours prendre et relâcher sur la leysse : actuellement du pont de serbie à l'amont (confluence Albanne) à l'embouchure au lac du bourget en 2022

Réduit du Pont de serbie à l'amont à la confluence avec L'Hyères à l'aval, la présence de pêcheurs importante pour préserver un peu le parcours.